



Fédération Equestre Romande

AEN, ASCJ, AVSH, FFSE, FGE, SCV
ASRE, CR, PRS

REGLEMENT FER JUMP GREEN et GREENY CUP

Février 2017

1. Description

Epreuve spéciale sous la forme d'un parcours de formation de saut sur herbe avec des obstacles tombants et fixes. Le parcours ne doit pas être un parcours de cross mais un parcours combinant les types d'obstacles, sans difficultés techniques. Il a pour but de familiariser les cavaliers aux parcours et obstacles naturels.

2. Droit de participation

2.1 Cavaliers (ères)

- Les épreuves FER Jump Green sont ouvertes aux détenteurs de brevet de saut et/ou de licence de saut de la FSSE valides.
- Aucune restriction d'âge.
- Aucune restriction de points.

2.2 Chevaux – Poneys

- Les épreuves FER Jump Green sont ouvertes aux poneys et chevaux âgés au minimum de 4 ans, inscrits au registre des chevaux de la FSSE et selon le RG de la FSSE.
- Aucune restriction de points.

3. Tenue et harnachement

Selon le règlement de saut en vigueur.

4. Parcours et hauteurs

4.1 Degré/niveau 1 :

- Tracé d'environ 700 à 1'000 mètres sur herbe avec 12 à 20 obstacles, dont un minimum un tiers (1/3) d'obstacles fixes.
- Hauteur obstacles tombants : 60-70 cm
- Hauteur obstacles fixes : 50 à 70 cm.
- Temps maximum : environ 3 minutes.

4.2 Degré/niveau 2 :

- Tracé d'environ 700 à 1'000 mètres sur herbe avec 15 à 20 obstacles, dont un minimum un tiers (1/3) d'obstacles fixes.
- Hauteur obstacles tombants : 70-80 cm
- Hauteur obstacles fixes : 60 à 80 cm.
- Temps maximum : environ 3 minutes.

L'organisateur n'est pas obligé d'organiser les deux niveaux.

Co-sponsors:

epona.
votre animal, son assurance

LE CAVALIER
PREMIER MENSUEL HIPPIQUE DE SUISSE ROMANDE
ROMAND

Le complet Romand

5. Pénalités

- Faute d'obstacle : 4 points
- Refus par obstacle : 1er = 4 points, 2ème = 8 points
- Après 2 refus sur le même obstacle ou combinaison, le cavalier peut continuer son parcours sur l'obstacle suivant.
- Au 2^{ème} obstacle refusé/non franchi deux(2) fois, le concurrent est éliminé.
- Un maximum de 5 refus est admis sur l'ensemble du parcours, le 6^{ème} étant éliminatoire.
- Le jury peut à tout moment éliminer la paire s'il estime que le niveau n'est pas suffisant.
- Chute du cheval et/ou du cavalier = Elimination

6. Finance d'inscription et Prix

- Au maximum 25.- par parcours (inclus les taxes FSSE)
- 1 flot par participant ayant terminé son parcours - offert par l'organisateur
- Un don d'honneur avec le logo « FER Jump-Green» par participant ayant terminé son parcours sans pénalité – offert par la FER ou un sponsor de l'épreuve Jump-Green de la FER.
- Aucun classement avec des rangs n'est fait à l'issue de l'épreuve

7. FER Greeny-Cup

- La FER Greeny-Cup est un classement annuel effectué sur toutes les épreuves FER Green-Jump de l'année en cours, additionnant les points «Greeny» et «Harmonie» obtenus.
- Les trois premiers seront récompensés lors de l'assemblée générale de la FER.
- Seuls les cavaliers titulaires du brevet participent à la FER Greeny-Cup; les cavaliers licenciés en sont exclus.
- Seuls les résultats des cavaliers(ères) domiciliés dans un canton romand ou dans un district francophone du canton de Berne sont pris en compte (le domicile du brevet faisant foi).
- Les points obtenus par des cavaliers provenant d'autres associations (OKV, ZKV) comptent pour la « Greeny Cup » de leur association.
- Les cavaliers (ères) obtiennent par parcours les points suivants :
 - 6 Greeny Par parcours sans pénalité
 - 4 Greeny Par parcours avec 4 points de pénalité
 - 3 Greeny Par parcours avec 8 points de pénalité
 - 2 Greeny Par parcours avec 12 points de pénalité
 - 1 Greeny Par parcours terminé avec plus de 12 points de pénalité
- Les résultats intermédiaires et le classement final seront publiés sur le site de la FER.
- En cas d'égalité de points, la moyenne entre le total de points obtenus et le nombre de parcours effectués sera déterminant; le résultat le plus élevé étant le meilleur.

8. Points d'harmonie

- Les points seront distribués par le jury aux paires qui effectueront les parcours le plus harmonieux et le plus fluide possible.
- La qualité de la tenue vestimentaire des cavaliers, ou celle de l'harnachement du cheval ne sera pas pris en compte pour l'attribution de ces points. Par contre, un état général déficient, l'absence de propreté ou une tenue négligée peut suffire à ne pas attribuer de point.

Co-sponsors:

epona.
votre animal, son assurance

LE CAVALIER
PREMIER MENSUEL HIPPIQUE DE SUISSE ROMANDE
ROMAND



Le complet Romand

- Le jury décernera par paires « 2 points d'harmonie ». Au maximum 20% des partants recevront des points. Ces points viendront s'ajouter aux Greeny qui compteront pour la Greeny-Cup.

9. Cahier des charges des organisateurs

Les organisateurs s'engagent à:

- remettre au délégué(e) technique CC FER les résultats détaillés des épreuves Jump-Green à envoyer par e-mail à concours-complet@ferfer.ch au plus tard 5 jours après la manifestation.
- afficher au tableau officiel les résultats intermédiaires de la coupe Jump-Green (Greeny-Cup).
- remettre un flot aux cavaliers terminant l'épreuve.
- régler les taxes de cette épreuve à la FSSE.
- prendre en charge les frais des officiels de cette épreuve se déroulant lors de leur manifestation.
- mettre l'annonce du sponsor dans le cahier de fête en cas de publication et le mettre en tant que sponsor de l'épreuve.

10. Approbation du présent règlement

Ce règlement a été approuvé par le comité de la FER en date du 25 juin 2015.

Co-sponsors:

epona.
votre animal, son assurance

LE CAVALIER
PREMIER MENSUEL HIPPIQUE DE SUISSE ROMANDE
ROMAND



Le complet Romand